

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Décret du 25 juillet 2005 portant reconnaissance d'une fondation comme établissement d'utilité publique

NOR : *INTA0500200D*

Par décret en date du 25 juillet 2005 :

Est reconnue comme établissement d'utilité publique la fondation dite « Fondation des œuvres de l'Islam de France », dont le siège est à Paris.

Sont approuvés les statuts (1) de cette fondation.

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du lieu du siège social.